

PROGRAMME DE FORMATION



AGENT DE SÉCURITÉ CYNOPHILE
TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE - TFP

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

Objectifs :

Obtention de carte professionnelle afin de d'avoir des compétences d'agent de sécurité cynophile

Durée : Minimum 315 heures hors examen

Dates : / / au / /

Délais d'accès : Ce stage devra être fait avant la date de fin de validité de la carte professionnelle.

Avant le stage, il y aura une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponse courte).

Responsable pédagogique : Armando HEMBERT

Tarifs : 4 725€00 pour 315 heures de formation

Nombres de participants : Nombres de stagiaires minima de 4 et maxima de 12 candidats

Accessibilités aux personnes en situation de handicap : Veuillez contacter le centre de formation pour connaître les possibilités d'adaptation.



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

Public concerné :

- Titulaire de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage » en cours de validité conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.
- Ou justifié d'un CQP ou TFP-APS ou titre inscrit au RNCP correspondant à l'obtention de la carte professionnelle « surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage », conformément au Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure, 72 heures avant l'examen Agent de sécurité cynophile.
- Titulaire du SST en cours de validité.

Prérequis de l'agent :

Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les organismes de formation s'assurent que les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit.

Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'agrément et de contrôle) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

Possibilités de valider un/ou des blocs de compétences : non



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

Prérequis du chien :

=>18 mois minimum à l'issue de la formation

=>A jour de vaccination (C.H.L.P.R) + Toux de chenil (forme virale et bactérienne) avec passeport Européen

=>Phénotype du chien : se rapprocher du centre pour obtenir les informations sur les races autorisées en sécurité privée.

=>Pour les chiens de 2^{ème} catégorie, un test comportemental et à jour des formalités administratives (permis de détention).

=>Chien de 1^{ère} catégorie interdit.

=>Réussite du test d'entrée pratique et théorique de la spécialité cynophile.

Méthode mobilisés : Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, tablettes, support de cours papier.

Modalités évaluation : à l'issue de la formation, sera sanctionnée par un diplôme CQP délivré par l'ADEF, une attestation de suivi de formation pour chaque stagiaire sera remis.

Présentation générale de l'examen

=>Le candidat doit avoir suivi l'intégralité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen.

=>Le candidat doit participer à la totalité des épreuves de l'examen.



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

DESCRIPTION DU POSTE

L'AGENT DE SÉCURITÉ CYNOPHILE est un agent de sécurité qui doit s'attacher à constituer une véritable équipe « Homme / Chien » sachant optimiser les qualités acquises et naturelles du chien. Le chien est l'auxiliaire du conducteur de chien dans l'exercice de sa mission.



MISSIONS

L'activité consiste à assurer la protection des biens et/ou des personnes sur un secteur géographique déterminé en application des consignes écrites transmises par l'employeur et en utilisant les qualités combinées du conducteur et du chien.

ACTIVITÉS DE BASE : rondes de surveillance, contrôle et surveillance de sites et périmètres déterminés tels que parkings, entrepôts, chapiteaux et toutes autres zones dont il a la garde.

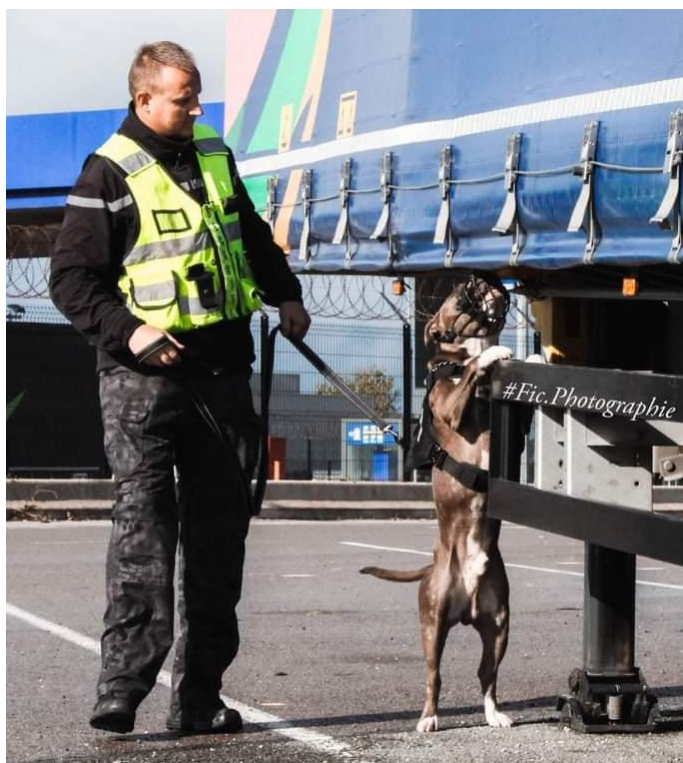
INTERVENTION à la demande de personnel autorisé ou sur des alarmes pour effectuer une levée de doute.

PRÉVENIR OU FAIRE PRÉVENIR les services compétents et / ou les personnes désignées pour faire cesser le trouble concerné.

DÉTECTION DE LA PRÉSENCE d'une personne, objets, produits pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
UV 1 – Module législation et réglementations cynophiles – 35 heures				
Module juridique	Législation et réglementations cynophiles Environnement juridique de la sécurité privée	Connaissances des dispositions applicables à l'activité mentionnée au 1 ^{er} de l'article L. 611-1 du livre VI du code de la sécurité intérieure avec l'usage d'un chien	Connaître et appliquer : - Les dispositions du code rural relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens ; - Le code de CSI. L613-7 section III - Les dispositions du code civil relatives aux principes de la responsabilité civile ; - La réglementation relative aux formalités d'identification et d'usage dans l'exercice de l'activité de surveillance et de gardiennage.	35 heures
		Application du Code rural et connaissance des lois chiens dangereux de 1999 et 2008	- Définition du chien comme arme par destination. - Conditions et limites de la légitime défense avec un chien	
			- Rôle et missions de la SCC (Société centrale canine) - Nomenclature des races.	



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

UV 2 – Module connaissance générales du chien – 35 heures				
Module théorique spécifique	Connaissances générales du chien	Acquisition des connaissances sur : - L'hygiène, l'habitat et l'entretien du chien - Les principales maladies - La vaccination - La psychologie canine - Morphologie et anatomie	Maîtriser Historique des races de chiens - La familiarisation - L'alimentation - Hygiène Corporelle, - Le pansage - Les soins périodiques - La prophylaxie des maladies - Les maladies virales, bactériennes, parasitaires zoonoses - Les différentes affections - Le protocole de vaccination - Hygiène de l'habitat - Lieu de vie, - Hygiène et réglementation dans les Transports Urgences cynophiles coups de chaleur - torsion d'estomac - saignements... Les gestes de premiers secours Psychologie canine Les moyens de communication - Les comportements - Les instincts Morphologie et anatomie - Les sens du chien tel que l'olfaction, - Les dysplasies - Matériels cynotechniques	35 heures



TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

UV 3 – Module Obéissance et sociabilité – 54 heures				
Module obéissance et sociabilité	Obéissance et sociabilité du chien	Maîtriser : - Les techniques d'obéissance - L'adaptabilité du chien envers son environnement - Les techniques du bûnôme maître-chien	Exercices pratiques. Il est capable d'effectuer : Une suite au pied en laisse, et en laisse muselée Un maintien en position couché/assis, le conducteur à vue (contrôle immédiat et continu du maître) Des positions à son chien au pied statique (Assis, debout, couché) Un rappel (dans un terrain ou bâtiment clos, chien en liberté, De motiver son chien à l'objet De faire franchir à son chien des obstacles bas. De faire évoluer sous contrôle son chien dans différents environnements (bâtiments, escaliers...) De contrôler son chien durant des exercices pratiques de sociabilité de jour en présence du public et d'un de ses congénères (sociabilité, obéissance, maîtrise et contrôle du chien en tous lieux)	54 heures Dont 42 heures de mise en pratique
UV 4 – Module maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense – 92 heures				
Module maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	Maîtriser : - L'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée - Faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense - Maîtriser son chien lors d'une action mordante.	A l'issue du module le stagiaire sera en mesure de : - mettre en œuvre les différentes étapes d'apprentissage pour acquérir une maîtrise de son chien lors d'actions mordantes en développant : - o Le débouillage. - o Le mordant au costume. - o La défense du maître, frappe muselée. - o La cessation et vigilance. - o Le déconditionnement au mordant. - prendre rapidement une décision sur le choix de l'opportunité d'une défense du maître avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée dans le cadre de la légitime défense. - faire intervenir son chien dans en frappe muselée (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense - faire intervenir son chien démuselé (défense du maître) dans le cadre de la	92 heures Dont 78 heures de pratique dont 21 heures de nuit

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

			légitime défense et le faire cesser immédiatement et à en reprendre le contrôle lors d'une situation de mordant de brève durée	
UV 5 – Module détection avec chien – 99 heures				
Module détection	Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et personnes	Savoir : - Comprendre et utiliser de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage) - Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche	Être capable d'organiser et de dérouler sa ronde en sachant utiliser son matériel canin, constater des anomalies, découvrir des personnes, objets et produits illicites, pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes Acquérir les compétences nécessaires pour une bonne observation et interprétation des réactions et attitudes de son chien durant sa recherche et lors de la détection de personne, objets et produits illicites, pouvant porter un préjudice à la sécurité des biens et des personnes Acquérir les connaissances nécessaires au développement des aptitudes sensorielles naturelles de son chien de jour et de nuit pour acquérir la maîtrise de son chien en situation de travail de détection dans le cadre professionnel et réglementaire : - détection olfactive, visuelle et auditive - initiation au pistage - la détection de personnes au sol, aérienne et souterraine. Mettre en œuvre la gestion et l'utilisation de son chien durant une ronde	99 heures Dont 86 heures de pratiques dont 28 heures de nuit



L'EXAMEN

Le jury :

Le jury de l'examen est composé de plusieurs personnes dont leur qualification est reconnue au sein du métier.

⇒ Sa composition est de : Un président de jury et d'autres personnes

- **1 membre appartenant au collège salarié**, (justifiant, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné) : **OBLIGATOIRE**.
- **1 membre appartenant au collège employeur** (justifiant, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné) : **OBLIGATOIRE**.
- **1 autre membre : OBLIGATOIRE**
L'homme ou femme assistant(e) devra être une personne titulaire d'une expérience avérée dans la pratique de la cynotechnie.

Déroulement de l'examen :

1ère partie

Explication et contrôle des documents administratifs (Carte préalable, pièce d'identité)

2ème partie :

- Le programme **théorique** est évalué en rapport de QCM à l'aide de tablettes numériques. (Connexion sécurisée sur le site de l'ADEF) ; cela est sous la surveillance minimum d'un membre du jury dans la salle d'examen.

3ème partie :

Le programme pratique est évalué sur les cas pratiques suivants : La ronde – Le PCS

Le premier stagiaire effectue la prise en charge et travaille au sein du PCS contrôlé par des membres du jury et un second stagiaire est suivi par d'autres membres du jury pour observer l'exécution de la ronde.

À l'issue des exercices, nous inversons les rôles des deux candidats.

4ème partie :

1. Le contrôle des papiers du chien : Vaccination à jour + Carte d'identification à jour.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE
AGENT DE SECURITE CYNOPHILE - TFP ASC

2. Le programme **pratique** est évalué sur la maîtrise du chien et sur une mise en situation professionnelle respectant les articles du code pénal et code de procédure pénale.

Les unités de valeur contrôlées sont les suivantes :

UNITÉS DE VALEUR	TYPE D'ÉPREUVE
Législation et réglementations cynophiles	UV 01 = QCU sur 15 questions
Connaissances générales du chien	UV 02 = QCU sur 15 questions
Spécialité cynophile	UV 03-04-05 = Mise en situation pratique sur un contexte Professionnel tiré au sort par le candidat

L'examen se finalise par l'obtention du Titre à finalité Professionnelle Agent Cynophile de Sécurité.



FRANCE INSTRUCTION CYNOPHILE

Siège social : 279 chemin du Deuxième Banc – 62340 Guînes
Centre de formation 869 bis chemin de Premier Banc – 62340 Guînes

CENTRE DÉCLARÉ EN PRÉFECTURE DES HAUTS DE FRANCE :
32 62 02 815 62

AUTORISATION D'EXERCER DU CNAPS :
FOR-062-2028-01-24-20220844893

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES :
SELON ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017

QUALIANOR CERTIFICATION :
Certificat N° 326 SP Ind 0

ORGANISME DE FORMATION



Pantone 248 C

